



MAIRIE de MILHARS
81170

Tél. 05 63 56 33 08

Mail. mairiedemilhars@wanadoo.fr

Milhars, le 30 octobre 2017

Madame, Monsieur,

A Milhars l'équipe municipale a la volonté de défendre la qualité de vie, les valeurs du service public pour tous et le dynamisme d'un territoire résolument attractif. J'ai toujours eu pour Milhars des objectifs ambitieux où l'intérêt prime, où les projets sont réfléchis et mesurés aux besoins de la population.

J'ai décidé avec mon équipe municipale de vous adresser ce courrier dont le but est de vous présenter un projet d'aménagement que je juge indispensable au développement économique, social, environnemental et culturel de ce village, afin de donner à ses habitants tous les atouts pour continuer à vivre en milieu rural.

Ainsi, la municipalité envisage d'acheter le bâtiment de l'ancienne épicerie, pour une somme de 27000 € avec frais de notaire. A cela il faut ajouter la rénovation et la mise en conformité pour un montant de 300 000 €.

Le projet que je vous présente est donc une priorité, dans la mesure où il sera un gage de vitalité et d'attraction pour notre développement économique et le maintien au pays de nos habitants, notamment les plus jeunes.

Faute de disposer au budget communal des moyens financiers nécessaires pour supporter cette dépense, nous faisons appel au mécénat pour financer la part communale (environ 150 000 €). Nous irons chercher un maximum de subventions. Le bâtiment de caractère où nous envisageons de réaliser le projet comprendra une boutique pour nos producteurs locaux (circuit court), un dépôt de pain et journaux, un bar, un local pour déposer les œuvres d'artisan d'art. Il aura ainsi la vocation à être une vitrine pour tous ceux qui créent de la richesse et qui essaient de vivre dans notre canton, mais aussi un soutien au milieu agricole.

Nous déplacerions l'office de tourisme et l'agence postale au rez-de-chaussée du pigeonnier tandis que l'étage serait réservé à des gîtes de groupe, afin d'offrir la possibilité à nos randonneurs et cyclistes de passage, de rester quelques nuits sur la commune, un atout touristique supplémentaire.

J'ajoute enfin que le projet est inscrit à la fondation du patrimoine reconnue d'utilité publique, qui a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité, c'était aussi une volonté de Bernard de revoir ce commerce vivre et c'est avec Marie-Jeanne et Pierre LACHEZE que nous allons le continuer.

Je souhaite que ce projet retienne toute votre attention en formant le vœu qu'il entre dans le cadre des initiatives que vous soutenez.

Bien cordialement,


Le Maire,
Pierre PAILLAS
81 (Tarn)

Vos dons sont à établir à l'ordre de la Fondation du patrimoine (pour un versement de 100 € vous bénéficiez d'une défiscalisation de 66 €).